



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 29 mai 2013 — N° 58

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Centre d'écoute et de référence.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration concernant le 100^e anniversaire de Mme Jeanne Martin Painchaud.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant l'accomplissement sportif et d'équipe des Nordiks du Nunavik.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant les gagnants du concours « Député d'un jour » destiné aux élèves des écoles primaires de la circonscription de Louis-Hébert.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant M. Clermont Poulin.

29 mai 2013

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Aurore Michaud.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Nicole Rouillier, directrice générale du Cégep Marie-Victorin.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant le Défi EnBarque pour ta Fondation.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Louise Bertrand, créatrice des Olympiques spéciaux Québec.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire du Centre des femmes de Rosemont.

À 9 h 58, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 15.

Moment de recueillement

29 mai 2013

Présentation de projets de loi

Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 43 Loi sur les mines

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 43.

Dépôts de documents

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pakua Shipi, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;

(Dépôt n° 750-20130529)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;

(Dépôt n° 751-20130529)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;

(Dépôt n° 752-20130529)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

(Dépôt n° 753-20130529)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 mars 2013 par Mme Vallières (Richmond) concernant la fluoration de l'eau potable.

(Dépôt n° 754-20130529)

29 mai 2013

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 24 avril 2013 par M. Billette (Huntingdon) concernant le maintien de l'urgence et des lits de soins aigus la nuit à l'Hôpital Barrie Memorial.

(Dépôt n° 755-20130529)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 21, 22, 23 et 28 mai 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale.

(Dépôt n° 756-20130529)

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 28 mai 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 757-20130529)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 29 et 30 janvier ainsi que le 20 février 2013, a procédé à l'étude des rapports annuels de gestion des agences de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et de l'Outaouais pour les années 2007-2008 à 2011-2012, et de la Capitale-Nationale pour les années 2009-2010 à 2011-2012. Le rapport contient 5 recommandations.

(Dépôt n° 758-20130529)

29 mai 2013

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bachand (Outremont), dépose :

Copie du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 mars 2012.

(Dépôt n° 759-20130529)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 28 mai 2013 sur la motion de M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions, proposant que le principe du projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 42 en annexe) 30

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0

En conséquence, le principe du projet de loi n° 42 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 42 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

29 mai 2013

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drolet (Jean-Lesage), conjointement avec Mme Maltais, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Deltell (Chauveau) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue les 25 années de carrière de M. Pierre Jobin dans le monde des médias de la région de Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy (Montarville), conjointement avec M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, Mme Ménard (Laporte) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite chaleureusement la réalisatrice Chloé Robichaud pour sa quatrième participation au Festival de Cannes et sa seconde mise en nomination consécutive;

QU'elle souligne le travail remarquable de toute son équipe du film *Sarah préfère la course*, qui permet au Québec de rayonner sur la scène culturelle internationale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Ménard (Laporte), Mme Roy (Montarville) et M. Khadir (Mercier), propose :

29 mai 2013

QUE l'Assemblée nationale félicite le cinéaste Sébastien Pilote qui a reçu, au Festival de Cannes, le Prix de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques pour son film *Le Démantèlement*;

QU'elle reconnaisse qu'il fut récompensé comme le meilleur auteur de la Semaine de la critique à ce prestigieux festival du film; un prix qui vient souligner le talent de nos cinéastes quant à l'originalité, à la profondeur de leurs scénarios et confirmer la vigueur de notre cinématographie et son rayonnement sur la scène internationale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande à Hydro-Québec d'évaluer d'autres options afin de ne pas pénaliser financièrement ses clients qui ne veulent pas de compteurs « intelligents » et de leur offrir le choix d'un autre type de compteur sans leur imposer des frais punitifs qui sont actuellement de 137 \$ à l'installation et de 206 \$ annuellement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Moreau (Châteauguay), conjointement avec M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant la Politique de la gouvernance souverainiste; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

29 mai 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Roy (Montarville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE cette Assemblée souligne le 70^e anniversaire de l'adoption de la Loi concernant la fréquentation scolaire obligatoire, loi qui constitue une étape décisive du développement de l'éducation au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre du mandat confié par l'Assemblée nationale visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier, concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

29 mai 2013

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de faire le suivi de l'audition des témoins et d'entendre à huis clos la garde du corps de l'ex-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans le cadre du mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que le projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 18 est adopté.

29 mai 2013

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 23 mai 2013, sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 12 h 40, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Hamad (Louis-Hébert) propose :

Concernant le projet d'Enbridge d'inverser le pipeline numéro 9, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il prenne les mesures nécessaires afin que les analyses économiques, environnementales et sociales, ainsi que les consultations, soient complétées avant le 1^{er} décembre 2013;

QUE dans l'intervalle, toutes les études et tous les rapports produits, découlant du comité conjoint ou à l'initiative du gouvernement du Québec, soient rendus publics dans les quinze jours suivant leur réception, y compris le rapport économique que possède depuis plus d'un mois le ministre des Finances.

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 46 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 42 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 16 minutes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 5 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, propose la motion d'amendement suivante :

Au deuxième alinéa, ajouter le mot « finaux » après le mot « rapports »;

Au deuxième alinéa, supprimer les mots « y compris le rapport économique que possède depuis plus d'un mois le ministre des Finances ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

Concernant le projet d'Enbridge d'inverser le pipeline numéro 9, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il prenne les mesures nécessaires afin que les analyses économiques, environnementales et sociales, ainsi que les consultations, soient complétées avant le 1^{er} décembre 2013;

QUE dans l'intervalle, toutes les études et tous les rapports finaux produits, découlant du comité conjoint ou à l'initiative du gouvernement du Québec, soient rendus publics dans les quinze jours suivant leur réception.

29 mai 2013

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Hamad (Louis-Hébert) et sur la motion d'amendement de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, sous réserve de la permission de son auteur.

M. Hamad (Louis-Hébert) refuse la proposition d'amendement de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 avril 2013, sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Hamad (Louis-Hébert) propose l'ajournement du débat.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion d'ajournement du débat est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **43** en annexe)

Pour : **40** Contre : **61** Abstention : **0**

29 mai 2013

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Carrière (Chapleau).

À 17 h 59, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 30 mai 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

29 mai 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions :

(Vote n° 42)

POUR - 114

Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richer (PQ)
Bachand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Beaudoin (PQ)	Dubé (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bédard (PQ)	Dubourg (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Duchesne (PQ)	Malavoy (PQ)	(Bonaventure)
Bergman (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Marcotte (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchet (PQ)	Ferland (PQ)	Marcoux (PLQ)	(Arthabaska)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Marois (PQ)	Schneeberger (CAQ)
(Mégantic)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	McKay (PQ)	Spénard (CAQ)
(Jean-Talon)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Arnaud (PQ)
Boulet (PLQ)	(Hull)	Morin (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Breton (PQ)	Gautrin (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Gendron (PQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Cardin (PQ)	Goyer (PQ)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	(Fabre)	Therrien (PQ)
Champagne (PQ)	Hébert (PQ)	Paradis (PLQ)	Traversy (PQ)
Chapadeau (PQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	(Rimouski)	Trudel (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pelletier (PQ)	(Charlesbourg)
Claveau (PQ)	Kelley (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trudel (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	(Saint-Maurice)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
Daneault (CAQ)	Larouche (PQ)	Proulx (PQ)	Vallée (PLQ)
David (IND)	Le Bouyonnec (CAQ)	Ratthé (IND)	Vien (PLQ)
De Courcy (PQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	L'Écuyer (PLQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
Deltell (CAQ)	Legault (CAQ)	(Duplessis)	Zakaïb (PQ)
Diamond (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
		(Îles-de-la-Madeleine)	

Sur la motion d'ajournement du débat de M. Hamad (Louis-Hébert) :

(Vote n° 43)

POUR - 40

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Kelley (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Bergman (PLQ)	Diamond (PLQ)	Lessard (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dubourg (PLQ)	Ménard (PLQ)	Thériault (PLQ)
(Mégantic)	Dutil (PLQ)	Moreau (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Vien (PLQ)
(Jean-Talon)	Gaudreault (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Hull)	Paradis (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Gautrin (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Iracà (PLQ)	Sklavounos (PLQ)	

CONTRE - 61

Beaudoin (PQ)	Dufour (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bédard (PQ)	Ferland (PQ)	Marcotte (CAQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Marois (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchet (PQ)	Gendron (PQ)	Martel (CAQ)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Goyer (PQ)	McKay (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Breton (PQ)	Hébert (PQ)	Pelletier (PQ)	St-Laurent (CAQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Hivon (PQ)	(Rimouski)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Kotto (PQ)	Pelletier (PQ)	Traversy (PQ)
Cardin (PQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trottier (PQ)
Champagne (PQ)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Trudel (CAQ)
Chapadeau (PQ)	Legault (CAQ)	Proulx (PQ)	(Charlesbourg)
Claveau (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Trudel (PQ)
Daneault (CAQ)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	(Saint-Maurice)
De Courcy (PQ)	Lévesque (CAQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Deltell (CAQ)	Lisée (PQ)	(Duplessis)	Villeneuve (PQ)
Drainville (PQ)	Malavoy (PQ)	Richer (PQ)	Zakaïb (PQ)
Dubé (CAQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)	
Duchesneau (CAQ)		(Bonaventure)	